



1^{er} mai : tous ensemble

**pour le progrès social,
pour le retrait de la loi travail,
pour un Code du travail du 21^e siècle**

Le 1^{er} mai est la journée internationale des travailleurs. Depuis 1890, les travailleurs et travailleuses du monde entier manifestent pour exiger de nouvelles conquêtes sociales, pour une société plus juste et solidaire.

La loi travail, contre laquelle se mobilise aujourd'hui le monde du travail, est à l'exact contraire de ses exigences : elle conduit à plus de flexibilité, plus de précarité, plus d'insécurité sociale !

La loi travail s'inscrit dans le droit fil des réformes structurelles, voulues par le Conseil européen et la commission européenne. Avant la France, les réformes engagées en Allemagne, en Grande Bretagne et ailleurs n'ont fait que précariser l'emploi. Cette façon de privilégier la rentabilité financière au détriment du travail exacerbe la crise.

Depuis de trop nombreuses années, les politiques d'austérité déstructurent nos sociétés, accroissent les inégalités, mettent à mal le monde du travail. Elles sont responsables de la montée des extrémismes car depuis toujours, l'intolérance et le rejet de l'autre poussent sur le terreau de la misère.

Ce qui est en jeu, c'est la conception même de ce que doit être le travail. Les travailleurs et travailleuses veulent que leur place soit reconnue, leurs conditions de travail améliorées, leur temps

de travail diminué, leurs salaires augmentés, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes réalisées.

En résumé, ils exigent des droits nouveaux pour mieux vivre et mieux travailler, car le progrès social, la justice sociale sont les conditions incontournables pour un monde de paix et de solidarité.

Pour la CGT, la lutte contre le chômage et pour l'emploi passe par une politique ambitieuse de reconquête industrielle et de développement des services publics, l'augmentation des salaires, pensions et minima sociaux, une protection sociale digne de ce nom.

Pour la CGT, la lutte contre la précarité et l'exclusion passe par des droits nouveaux, par un Code du travail du XXI^e siècle.

Le 1^{er} mai 2016, manifestons POUR :

- **le retrait de la loi travail,**
- **le Code du travail du XXI^e siècle,**
- **un nouveau statut du travail salarié,**
- **l'augmentation des salaires, pensions et minima sociaux,**
- **la réduction du temps de travail à 32 h.**

1^{er} Mai 2016 - Manifestations à :

Angers - 10 h 30 – place Imbach

Cholet - 10 h 30 – place Travot

Saumur - 10 h 30 – devant le Théâtre

Segré - 10 h 30 – Bourse du Travail

Trélazé - 9 h 00 – devant la Stèle Ludovic Ménard